

L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS – Chapitre 1**Plan**

- a) **Salutations v.1 et 2,**
- b) **Les promesses acquises en Christ v.3 à 14,**
- c) **La prière d'intercession de Paul v.15 à 23.**

Introduction : Dans ce chapitre 1 Paul souhaite amener les éphésiens à réaliser l'importance de ce qu'ils sont depuis qu'ils se sont convertis. En Christ, ils sont non seulement sauvés mais établis comme héritiers par l'œuvre de Christ à la croix. Plusieurs promesses rattachées à leurs unions en Christ.

a) Salutations (v. 1-2)

Paul s'adresse aux éphésiens en les « saints » comme des personnes mises à part par Dieu pour son service, non pas par leurs propres mérites, mais uniquement grâce à l'œuvre de Jésus-Christ.

Être saint signifie vivre pour Christ et reconnaître que sa vie a été transformée par la foi en Jésus comme Sauveur. Cette sainteté est distincte du culte des saints ; elle concerne des vivants qui marchent selon le Christ par amour et foi.

Les « fidèles » sont décrits comme ceux qui vivent dans cette foi et obéissance, caractérisés par leur fiabilité et la confiance qu'ils inspirent.

Si la sainteté est un don divin, la fidélité représente la réponse humaine responsable : il incombe aux croyants de marcher avec constance et loyauté envers Dieu, peu importe les circonstances. La réponse à la sainteté de Dieu réside précisément dans cette persévérance fidèle jusqu'au bout.

b) Les promesses acquises (v. 3-14)

Cette section détaille les bénédictions spirituelles reçues en Christ, décrites comme un tout indivisible :

- **La bénédiction générale.** Dieu a béni les croyants avant la fondation du monde.
- **L'élection et l'adoption.** Dieu a choisi les croyants pour être saints et sans défaut, et les a prédestinés à devenir ses enfants adoptifs par Jésus-Christ.
- **La rédemption et le pardon.** Par le sang de Christ, les fautes sont effacées et la réconciliation avec Dieu est établie.
- **L'héritage.** Les croyants sont désignés comme héritiers du royaume de Dieu.
- **Le sceau du Saint-Esprit.** L'Esprit Saint marque les croyants comme propriété de Dieu et constitue un « gage » (acompte) de l'héritage futur.

La nature des bénédictions « ...bénédition spirituelle... »

Le mot bénédiction est souvent au pluriel dans nos bible mais en grec c'est un singulier, c'est étonnant. Alors, cela ne veut pas dire qu'il y a qu'une bénédiction mais plutôt qu'il y a qu'une seule et unique bénédiction spirituelle qui englobe tout le reste (spirituelle et matérielle).

Dans le « tout est accompli » de Jésus à la croix, nous avons la guérison, le salut, le pardon de nos péchés, la délivrance sur les œuvres de l'adversaire.

L'étendue des bénédictions « ... de toutes... »

Dans ce texte, « de toutes » évoquent la plénitude. Dans la bénédiction spirituelle et céleste de Christ il y a une plénitude et une diversité. Paul le dit en Christ nous avons tout pleinement !

Colossiens 2.10 « Vous avez tout pleinement en Lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité. »

Le lieu des bénédictions « les lieux célestes... »

Les bénédictions ne sont pas terrestres, mais célestes. Elles viennent de Dieu et qui découlent de Son trône., de sa demeure. Les bénédictions de Dieu sont d'abord spirituelles car elles répondent à nos besoins les plus profonds.

Le moyen par lequel nous sommes bénis « ...en Christ. »

Nous sommes incorporés en Christ, c'est Lui le moyen. C'est par la foi en Christ que nous sommes bénis. Jésus est la porte pour entrer en communion avec Dieu, Il est le chemin qui nous conduit au Père, Il est la vérité et Il est la vie !

Toutes les bénédictions spirituelles découlent de Christ, elles sont en Lui !

Paul développe 3 dimensions principales de ces bénédictions (Trinité de Dieu) :

- **En relation avec Dieu le Père** : Nous sommes prédestinés à être ses enfants adoptifs (v. 5-6), ce qui nous permet de célébrer la gloire de sa grâce.
- **En relation avec Jésus-Christ le Fils** : Par son sang, nous sommes rachetés et pardonnés de nos fautes (v. 7). Cette rédemption entraîne la réconciliation avec Dieu et nous désigne comme héritiers de son royaume (v. 11-12).
- **En relation avec le Saint-Esprit** : Le croyant est scellé et marqué de l'empreinte de l'Esprit Saint dès qu'il croit à l'Évangile (v. 13). L'Esprit agit comme un « gage » ou un acompte garantissant notre héritage céleste futur (v. 14).

c) La prière d'intercession de Paul (v. 15-23)

Paul prie pour que les croyants reçoivent un esprit de sagesse et de révélation pour mieux connaître Dieu. Il demande que leurs « yeux soient illuminés » pour comprendre trois réalités :

- **L'espérance de l'appel divin.**
- **La richesse de l'héritage céleste.**
- **La puissance infinie de Dieu** qui a ressuscité Christ et l'a placé au-dessus de toute autorité, faisant de l'Église son corps.

Conclusion : Paul insiste sur le fait que la vie chrétienne repose entièrement sur la position acquise « en Christ ». Bien que les croyants vivent physiquement sur terre, ils sont déjà spirituellement situés dans les lieux célestes. La sainteté n'est pas une quête personnelle mais une reconnaissance de ce qui a été accompli par Dieu, appelant à une marche fidèle sous l'influence du Saint-Esprit.